

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE
LE JEUDI 5 MARS 2020, 18H30
À LA SALLE DE CONFÉRENCE #1
DU 250, RUE DU VICE-ROI**

1. PRÉSENCES

Étaient présents : Manuel Tavares, président
Pierre Vocino, vice-président
Steve Ponton, secrétaire
Luc Léveillé, trésorier
Normand Chassé, représentant AHM La Prairie
Paule Fontaine, conseillère, ville de La Prairie
Martin Lavoie, directeur service des Loisirs, ville de La Prairie

Participaient aussi : Sébastien Croussette
Isabelle Rouleau
Lynda Howson

Étaient absent : Stéphane Guérin, représentant JDLM
Anthony Gauthier, représentant CPA La Prairie

IL Y A QUORUM

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les présences sont prises. Monsieur Manuel Tavares préside la réunion et monsieur Steve Ponton agit comme secrétaire. Monsieur Tavares souhaite la bienvenue à tous. Il est 18h32.

2020-03-007

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Vocino

APPUYÉ PAR monsieur Luc Léveillé

Et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté

ADOPTÉE

2020-03-008

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 FÉVRIER 2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton

APPUYÉ PAR madame Paule Fontaine

MT ___ SP ___

Et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal soit adopté

ADOPTÉE

5. GESTION DE L'ARÉNA

5.1. Bilan financier :

Présentation des résultats de GAVLAP pour le mois de décembre 2019 et janvier 2020 par madame Lynda Howson.

2020-03-009

5.2. RÉOLUTION POUR LE RENOUELEMENT DU BAIL COMMERCIAL ENTRE GAVLAP ET LA VILLE DE LA PRAIRIE.

ATTENDU QUE : Le bail commercial, signé le 15 février 2019 pour la location de l'aréna entre la Ville de la Prairie et GAVLAP devait être renouvelé

ATTENDU QUE : La Ville de La Prairie et Gestion aréna Ville de La Prairie ont signé une entente relative à l'exploitation de l'aréna le 9 janvier 2019

ATTENDU QUE : Certaines modifications devaient être apportées audit bail commercial

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Chassé

APPUYÉ PAR monsieur Pierre Vocino

Et résolu unanimement :

D'AUTORISER le président de GAVLAP ainsi que le trésorier de GAVLAP à signer pour et au nom de Gestion aréna Ville de La Prairie le bail commercial entre la Ville de La Prairie et Gestion aréna Ville de La Prairie.

ADOPTÉE

2020-03-010

5.2. RÉOLUTION POUR L'AUTORISATION DE SIGNATURE – AVENANT NUMÉRO 1 À L'ENTENTE RELATIVE À L'EXPLOITATION DE L'ARÉNA DE VILLE DE LA PRAIRIE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton

APPUYÉ PAR monsieur Luc Léveillé

Et résolu unanimement :

D'AUTORISER le président de GAVLAP ainsi que le trésorier de GAVLAP à signer pour et au nom de Gestion aréna Ville de La Prairie, l'avenant numéro 1 à l'entente relative à l'exploitation de l'aréna de Ville de La Prairie.

ADOPTÉE

MT ___ SP ___

6. CPA LA PRAIRIE

- M. Gauthier est absent. Le conseil souhaite avoir un suivi concernant l'école d'été et l'utilisation prévue du temps de glace par le CPA lors de la période estivale.

7. AHM LA PRAIRIE

- Les séries débutent le 9 mars 2020. L'aréna accueille les catégories PeeWee A et Bantam B et il s'agit de matchs à finir.

8. JDLM

M. Guérin est absent. Il semble que plusieurs douches soient non-fonctionnelles. M. Croussette explique au conseil qu'il en a parlé au plombier de la Ville et que ce dernier s'occuperait de la réparation. Cependant, il est en attente du représentant de la compagnie Zurn, le fabricant des boutons presseurs.

9. SUJETS DIVERS

- Travaux de soudure : les travaux de soudure ont été complétés pour rectifier la rampe de l'escalier principal ainsi que le garde-corps situé dans le bas des estrades.
- Travaux divers :
 - La compagnie Réfrigération Noël effectuera des travaux couverts sur la garantie pour réparer plusieurs micro-fuites.
 - Les compresseurs ont également besoin de travaux.
 - La machine MULTISTACK ne fonctionne pas à sa pleine capacité.
 - Une fuite de saumure a été détectée par la vigilance d'un employé. La réparation a été faite.
 - Selon le registre des entreprises, la compagnie Icetech (surfaceuse) est officiellement en faillite.
 - Une recherche de subvention est en cours afin de procéder à l'embauche à temps partiel d'un jeune homme autiste de 20 ans qui a effectué des stages d'insertion avec GAVLAP.
 -
- La prochaine assemblée aura lieu le 2 avril 2020 à 18h30.

10. HUIS-CLOS

Le huis-clos a été demandé par monsieur Pierre Vocino.

2020-03-011

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Chassé

APPUYÉ DE madame Paule Fontaine

Et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée à 19h53 ;

MT ___ SP ___

ADOPTÉE


Manuel Tavares, président


Steve Ponton, secrétaire